

Image not found or type unknown



Que faire en cas d acte de malveillance

Par **Mimosa63**, le **27/07/2009** à **12:46**

Bonjour,
Ma mère subit des actes de malveillance de la part d'une voisine. Elle lui a volé deux fois son paillason et rayé sa boîte aux lettres. Que faire ? En sachant bien sûr qu' elle n'a jamais été pris sur le fait ! Merci de votre aide